



Engagement écrit propriétaire pour travaux

Par **Nitro31**, le **03/08/2011 à 17:29**

Bonjour,rrnrJe souhaite louer une maison et que le propriétaire fasse quelques rénovationsrnde peinture, ainsi qu'une modification de la douche.rnLa maison n'a pas vraiment besoin de ces travaux mais j'ai soumis l'idéernpropriétaire et il s'engagerait à les faire.rnrnIl me demande (et je trouve ça logique) les justificatifs de mes revenus et deux chèques. Une de caution et un pour le premier mois.rnrnLe souci c'est que qu'est-ce qui me garantit qu'il va bien faire les travaux comme nous en avons parlé et ce qui va vraiment faire ? Si admettons, nous sommes en désaccord sur un point, et qu'il décide d'encaisserrnles deux chèques ? Surtout si on doit signer le bail à la fin des travaux.rnrnSi je dépose plainte, là on va me dire : oui mais Monsieur vous n'avez signé aucun papier comme quoi il s'engage à faire ça, ça et ça ?rnPourriez-vous me dire comment tourner une lettre écrite, comme quoi il s'engage à faire les travaux en échange des chèques de caution et du premier mois.rnrnDevrais-je signer le bail avant le début des travaux et lui faire tout stipuler les travaux à faire, dessus ? rnrnMerci de m'aider, bonne soirée.

Par **cocotte1003**, le **03/08/2011 à 18:30**

Bonjour, le premier mois de loyer doit s'encaisser lors de la remise des clés donc à votre entrée. Par contre le dépôt de garantie s'encaisse à la signature du bail. Si vous voulez vraiment cet appartement, vous pouvez signer le bail en stipulant bien les travaux auxquels s'engage le bailleur et le délai pour les réaliser. Sachez que tant que le bail n'est pas signé, vous n'avez pas à faire de règlement et vous n'êtes pas engagé envers la location de l'appartement. Votre propriétaire peut lui aussi changer d'avis et choisir un autre locataire sans que vous n'y puissiez rien, cordialement

Par **mimi493**, le **03/08/2011** à **19:41**

ça doit être dans le bail ou dans une annexe du bail.
Un conseil pour être sûr que ça sera bien fait et dans la couleur que vous voulez : demandez plutôt par exemple, un ou deux mois de loyer "gratuit" en échange de faire vous-même les peintures (et faites-les bien)